



DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 3 septembre 2024

Nombre de conseillers
en exercice : 39

Quorum : 20

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 21

Nombre de représentés : 06

Mise en discussion du rapport

Nombre de présents : 28

Nombre de représentés : 06

Nombre de votants : 34

OBJET

Affaire n° 2024-113

NOTE D'INFORMATION SUR
L'ÉVÈNEMENT

« LES GALERIES CIRCULAIRES »

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du conseil municipal
a été faite et affichée le 26 août 2024.

- la liste des délibérations a été
affichée à la porte de la mairie le
4 septembre 2024.

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le mardi
3 septembre, le conseil municipal de Le Port s'est réuni à
l'hôtel de ville, après convocation légale sous la présidence
de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick
Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint,
Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, Mme Karine Mounien
5^{ème} adjointe, M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme
Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint,
Mme Catherine Gossard 11^{ème} adjointe, M. Franck Jacques
Antoine, M. Jean-Max Nagès, Mme Danila Bègue, M. Alain
Iafar, Mme Brigitte Cadet, M. Zakaria Ali, Mme Sophie
Tsiavia, Mme Garicia Latra Abélard, Mme Véronique
Bassonville, Mme Aurélie Testan, Mme Gilda Bréda, Mme
Annie Mourgaye.

Absents représentés : M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint par
Mme Catherine Gossard, Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème}
adjointe par M. Armand Mouniata, M. Jean-Paul Babef par
M. Guy Pernic, Mme Claudette Clain Maillot par Mme
Honorine Lavielle, M. Fayzal Ahmed Vali par Mme Annick
Le Toullec, Mme Paméla Trécasse par Mme Sophie Tsiavia.

Arrivée(s) en cours de séance : M. Sergio Erapa à 17h10
(affaire n° 2024-110), Mme Honorine Lavielle à 17h13
(affaire n° 2024-110), M. Henry Hippolyte à 17h16 (affaire
n° 2024-111), M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint à 17h22 (affaire
n° 2024-112), M. Jean-Claude Adois à 17h24 (affaire n°
2024-112), M. Didier Amachalla à 17h24 (affaire n° 2024-
112), Mme Barbara Saminadin à 17h25 (affaire n° 2024-
112).

Départ(s) en cours de séance : Néant.

Absents : M. Patrice Payet, Mme Firose Gador, M. Bertrand
Fruteau, Mme Valérie Auber et Mme Patricia Fimar.

LE MAIRE



Olivier HOARAU

.....
.....

Affaire n° 2024-113

**NOTE D'INFORMATION SUR L'ÉVÈNEMENT
« LES GALERIES CIRCULAIRES »**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 2019-016 du conseil municipal du 13 mars 2019 approuvant l'adhésion de la ville à l'association Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée ;

Vu la délibération n° 2022-044 du conseil municipal du 5 avril 2022 relative à la candidature de la Ville au second appel à projet « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » ;

Vu le rapport présenté en séance ;

Considérant l'impact positif de l'évènement « Les Galeries Circulaires » pour les commerçants, le pouvoir d'achat des habitants et le développement des structures locales ;

Considérant l'avis favorable de la commission « Economie – Tourisme – Economie sociale et solidaire » réunie le 21 août 2024 ;

PREND ACTE

Article 1 : de l'organisation et de l'intérêt pour le territoire de la poursuite à titre expérimental de l'évènement « Les Galeries Circulaires » et confirme ainsi la destination de la Halle à accueillir des activités événementielles de type salons professionnels ;

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU

NOTE D'INFORMATION SUR L'ÉVÈNEMENT « LES GALERIES CIRCULAIRES »

Le présent rapport a pour objet d'informer le conseil municipal sur l'organisation de l'évènement intitulé « Les Galeries Circulaires » et son intérêt au niveau économique et social.

"Les Galeries Circulaires" sont un événement mensuel qui se tient depuis le mois d'avril 2024 à Le Port. Cette expérimentation vise à promouvoir l'économie circulaire, l'un des piliers de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Les Galeries s'organisent en mobilisant les différentes associations actives dans la réutilisation des matériaux ou la production agricole bio, autour de la boutique aux matériaux portée par l'Entreprise à But d'Emploi – Synergie Péi la Halle du réemploi - au titre de l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée. Cet événement offre une plateforme aux associations et petits artisans pour vendre leurs productions issues du réemploi ou de l'agriculture bio, tels que des vélos, ordinateurs et fruits et légumes. Il participe, non seulement à renforcer le pouvoir d'achat des habitants, mais aussi à contribuer au développement des structures locales.

Les deux dernières éditions des Galeries Circulaires (juin et juillet) se sont déroulées dans l'enceinte du bâtiment de la Halle des Manifestations et ont rencontré un vif succès. Plus de 500 visiteurs se sont déplacés sur toute la durée de l'évènement avec un pic d'affluence de 100 personnes simultanément sur site.

Les associations participantes ont fait état d'une vente quasi-totale de leurs produits. Cet engouement témoigne de l'importance et de la pertinence de cet événement pour les habitants du territoire. Cette organisation a permis une meilleure circulation du public, favorisant ainsi les échanges et l'intérêt pour les divers stands. Contrairement aux éditions précédentes en extérieur du bâtiment, les visiteurs ont pris le temps de découvrir l'ensemble des stands, ce qui a renforcé la visibilité et l'attrait des produits proposés par les associations.

Cette démarche expérimentale au sein de la Halle a recueilli les suffrages unanimes des associations partenaires mettant en avant l'impact positif sur leurs activités. D'autres structures de l'ESS proposant des produits complémentaires mais situées sur d'autres territoires ont manifesté à plusieurs reprises leur volonté de collaborer à cet événement.

À noter la participation des bailleurs sociaux qui offrent un bon d'achat de 200 € aux familles issues du parc social leur permettant ainsi de bénéficier des offres présentes sur l'évènement.

Au vu de ces éléments, il est demandé au conseil municipal :

- de prendre acte des conditions d'organisation et de l'intérêt pour le territoire de la poursuite à titre expérimental de l'évènement « Les Galeries Circulaires » ;
- de confirmer ainsi la destination de la Halle à accueillir des activités événementielles de type salons professionnels notamment.